

Réf: Dossier 326636

Avis de constitution

SOCIETE « SOLPIM »

Siège ABIDJAN SONGON KASSEMBLE NON LOIN DE
LA SOUS-PREFECTURE EN FACE DU DISPENSAIRE DE
SONGON, LOT 1904, ILOT 200, 13 BP 982 ABIDJAN 13, Lot
1904, Ilot 200

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 29/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOLPIM »

Objet : LOTISSEMENT , PROMOTION IMMOBILIERE , BTP

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de (100,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN SONGON KASSEMBLE NON LOIN DE
LA SOUS-PREFECTURE EN FACE DU DISPENSAIRE DE
SONGON, LOT 1904, ILOT 200, 13 BP 982 ABIDJAN 13, Lot
1904, Ilot 200

Dirigeant(s) M MEYAN DJODJORO ARTHUR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06802 du 06/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47665/GTCA/RC/2024 du 06/08/2024

